



Logiciel Libre

un bien commun à développer et protéger

5 juin 2009
Maubeuge

Frédéric Couchet - fcouchet @ april.org
délégué général
(April - <http://www.april.org>)

« Notre mission depuis 1996 : promouvoir et défendre le logiciel libre »



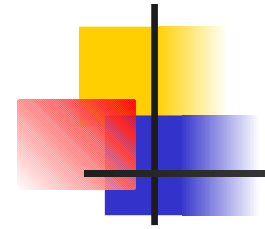
April

promouvoir et défendre
le logiciel libre



April - <http://www.april.org>

- Pionnière du logiciel libre en France (association créée en 1996), **5 060 adhérents** (individus, entreprises, associations, collectivités, départements universitaires), équipe de **3 permanents**
- Objectifs
 - **Promouvoir le logiciel libre** dans toutes les sphères de la société
 - **Sensibiliser** le plus grand nombre aux **enjeux des standards ouverts et de l'interopérabilité**
 - **Obtenir des décisions** politiques, juridiques favorables au développement du logiciel libre
 - **Défendre les droits** des utilisateurs et des auteurs de logiciels libres
 - **Favoriser le partage de la connaissance**



Et vous ?



Le logiciel libre



Tu as le droit
de redistribuer
cette recette à qui
tu veux et tu peux la
modifier puis la
redistribuer comme
il te plaît !





Logiciel Libre

- Penser à la libre expression ou le libre-échange, pas à la boisson gratuite
- Quatre libertés fondamentales :
 - Liberté d'**utilisation** d'un programme
 - Liberté d'**étudier** le fonctionnement d'un programme
 - Liberté de **modifier** un programme
 - Liberté de **distribuer** un programme
- Ne pas confondre logiciel commercial, logiciel libre et logiciel propriétaire



Une philosophie bien connue



- Liberté, Égalité, Fraternité
 - Liberté: d'utiliser, de faire des copies, des améliorations, de les diffuser
 - Égalité : même droits pour tous
 - Fraternité : coopération de tous, pour construire quelque chose ensemble
- Le logiciel libre n'est pas qu'une question de technique ou de licence



formalisation du logiciel libre

Le « logiciel libre » a de fait toujours existé :

- pratiques des hackers/développeurs
- modèle de la recherche scientifique

« Formalisation » dans les années 80



Logiciel libre

- Idées reçues fin des années 90
 - fait par des « hobbyistes/amateurs »
 - pour les « experts/geeks »
 - Le logiciel libre ne peut pas produire du « logiciel professionnel »
 - on ne peut pas vivre en faisant du logiciel libre
- L'expansion du logiciel libre depuis 1998
- Le plan de développement de l'économie numérique « France Numérique 2012 » constate le potentiel du logiciel libre



L'expansion depuis 1998

- Développement de couches basses (projet GNU, noyau Linux, projets BSD)
- Environnements de bureau, logiciels grand public, développement de logiciels métiers
- Les « craintes » sur le logiciel libre sont levées
- Les outils sont disponibles pour tous usages
- Un marché en pleine expansion
- un outil de politique publique
- La question du logiciel libre est devenue une question naturelle pour les DSI...
- Des acteurs industriels font le choix technique et/ou stratégique du logiciel libre et certains souhaitent aller plus loin
- Logiciels libres et monde éducatif



Des logiciels libres pour tous usages

- Systèmes d'exploitation : GNU/Linux, *BSD ...
- Bureautique : OpenOffice.org, Abiword ...
- Logiciel de traitement d'images, création : Gimp, Inkscape ...
- Butineur : Firefox, Konqueror ...
- Courriels : Thunderbird, Evolution ...
- Lecteur multimédia : VLC ...
- Création de sites web: Spip, Drupal ...
- Messagerie instantanée : Pidgin...

Les ordinateurs, Internet et le Web, c'est avant tout l'échange et le partage. Mais quelque chose coince au niveau des logiciels... Impossible, en général, de lire leur contenu ou de les modifier, et interdiction de les partager. Heureusement, une autre philosophie existe: celle du logiciel libre.

Feuilleton informatique: résumé des épisodes précédents

L'épisode d'avant-hier...

Dans les années 1960, ce sont les débuts de l'informatique. Les chercheurs, seuls à utiliser les ordinateurs, créent des logiciels et se les échangent. Tous peuvent alors les utiliser, les étudier en détails, les améliorer, puis les remettre à la disposition des autres.

L'épisode d'hier...

Dans les années 1980, de plus en plus de personnes achètent des ordinateurs. Des logiciels développés par des grandes sociétés en rendent l'utilisation beaucoup plus simple. Mais ces logiciels «propriétaires» sont vendus par des éditeurs qui refusent d'en donner la composition. C'est comme si on nous servait un plat cuisiné, sans en donner la recette ni les ingrédients. Résultat: impossible de rectifier en cas de bogue... ni d'améliorer la «recette» pour l'adapter au mieux à nos besoins.

L'épisode d'aujourd'hui...

Des développeurs proposent des logiciels libres. Ils sont souvent gratuits, ou moins chers que les autres. Mais surtout, on peut étudier leur fonctionnement. À nous de les copier, de les perfectionner si on a une idée, avant de les remettre en circulation. C'est le partage. Et dans le monde numérique, donner c'est «s'enrichir»! Car on ne perd rien, et on profite à son tour des améliorations produites par les autres...

Mais, c'est pas mon logiciel Tirefox 2.9.8 !!!

En effet je l'ai modifié, c'est Tirefox 2.9.9 maintenant, mais l'interface est bizarre...

Oui, hier soir je lui ai refait un look plus fashion... C'est le Tirefox 3.0!

Sont-ils fiables?
Oui, les logiciels libres tournent très bien. Ils sont moins vulnérables aux virus et aux failles de sécurité. Puisqu'on peut étudier leur fonctionnement, corriger des bogues est plus facile. Dès qu'un problème survient, les développeurs de la communauté du logiciel libre planchent pour le régler.

N'oubliez pas!
On n'a pas le droit de copier un logiciel «propriétaire» (excepté la copie de sauvegarde). Après l'achat, on ne peut l'installer que sur un seul ordinateur. Pas question de lire les millions de lignes de code qui composent son programme, et encore moins de les modifier.
On a le droit d'utiliser comme on veut un logiciel libre: pour le copier, étudier son contenu, l'adapter à ses besoins, ajouter des fonctions, remédier aux bogues, puis faire profiter la communauté de cette nouvelle version.

Le droit de choisir!
Chacun a le droit de choisir entre un logiciel «propriétaire», édité par Microsoft ou Symantec entre autres, et un logiciel libre. Mais actuellement, la plupart des ordinateurs sont vendus avec un système d'exploitation et des logiciels propriétaires de grands éditeurs. On ne peut pas acheter la machine sans eux! Et du coup, par facilité, on s'en contente.

Où les trouver?
Rendez-vous sur www.framasoft.net, l'un des annuaires les plus complets de logiciels libres compatibles avec les PC. Fiches, forums, explications, on vous prend par la main pour débiter avec Firefox (un navigateur internet), OpenOffice (tableur, traitement de texte...), Gaim (une messagerie instantanée), etc. Et si vous voulez aussi carrément installer un système d'exploitation libre, le plus connu et le plus fiable est GNU/Linux. On peut aussi acheter des CD de logiciels libres dans certains grands magasins.



Merci à Frédéric Couchet de l'April (Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre <http://www.april.org>)



Qualités

- Des outils disponibles pour tous à coût réduit
- Personne ne vous retire votre liberté
- Défense des diversités culturelles et linguistiques
- Développement basé sur un besoin et non uniquement sur un marché
- Indépendance
- Évaluation par les pairs, sur des critères techniques
- Logiciel mieux contrôlé (peu ou pas de contraintes marketing)
- Logiciels libres développés partout et modifiés localement
- Maîtrise de son système d'information et conservation de ses données (standards ouverts)
- Pérennité, sécurité, souplesse



Spécificités

- Emulation très forte entre équipes
- Compétition « ouverte », aucun secret de fabrication
 - Seules les meilleures solutions sont conservées (sorte de sélection naturelle)
 - Coopération, transparence
- Plaisir lié au travail avec du logiciel libre
- Nouvel état d'esprit : l'utilisateur veut, ou tout du moins peut apprendre
- On ne réinvente pas la roue à chaque fois => efficacité

01

INFORMATIQUE

N° 1001 - 17 NOVEMBRE 2006 01net.com

TECHNOLOGIES

Java : Sun
ose la licence
GPL P.16



ENQUÊTE

Xen, une
menace bien
réelle pour
VMware P.40

DOSSIER

DÉVELOPPEURS

L'influence de
l'open source sur
les métiers P.44



SPÉCIAL LIBRE

UN MODÈLE APPROUVÉ

L'Association de promotion et de recherche en informatique libre (April) fête ses dix ans (voir notre Événement page 6). L'occasion, pour «01», de consacrer toutes ses rubriques à ce phénomène open source dont l'attrait ne cesse de grandir.



01net.com, 3 rue de la République, 75001 Paris



Logiciel propriétaire

- Création de valeur déterminée essentiellement par la qualité des développements de l'éditeur
- R&D en interne
- Captation de valeur par la vente de licence (redevance) principalement et éventuels services associés
- Les clients ne participent que très peu à la création de valeur du logiciel (clients captifs, passifs)
- « Calendrier unique » de l'éditeur



Logiciel Libre

- La valeur du logiciel s'accroît avec sa diffusion et son adoption (externalité de réseau, rétroaction...)
- Modèle coopératif, rôle catalyseur d'Internet
 - « Distribuez tôt, mettez à jour souvent »
 - « De l'importance d'avoir des utilisateurs »
- Création de valeur déterminée par la qualité des développements de l'éditeur/concepteur mais aussi par les utilisateurs et clients (actifs)
- R&D en interne et externe
- Captation de valeur autrement que par la vente de licences, mais sur la création de valeur ajoutée
- Non appropriation de la valeur par un acteur unique



Professionnels

- Développement d'une économie locale dynamique dite de « coopération »
 - Mutualisation des coûts de recherche et développement
 - Concurrence sur les services autour de briques génériques
- « Ticket d'entrée » faible : le logiciel libre abaisse les barrières technologique et économique à l'entrée pour les acteurs du marché
- Difficulté de vivre que de la vente d'un produit
- Rémunération sur le support, formation, intégration, conseil, spécialisation de briques...



« Clients »

- Rééquilibrage de forces entre le client et le fournisseur de produit/services
- Les utilisateurs sont séduits :
 - Qualité de l'offre logiciel libre
 - Indépendance
 - Maîtrise des coûts de développement et maintenance
 - Pas de coût de licences à la copie
 - Personnalisation des solutions aux besoins
 - Choix des partenaires sur la valeur ajoutée qu'ils produisent
 - Pas de calendrier unique de l'éditeur
 - Contribution à la création de valeur



Le logiciel libre se développe

mais

le logiciel libre est menacé



DRM



**"trusted"
computing**



**brevets
logiciels**



**vente
liée**

500 ● BLACK BOX 724-746-5500
500 ● BLACK BOX 724-746-5500
500 ● BLACK BOX 724-746-5500
500 ● BLACK BOX 724-746-5500
500 ● BLACK BOX 724-746-5500
500 ● BLACK BOX 724-746-5500
500 ● BLACK BOX 724-746-5500
500 ● BLACK BOX 724-746-5500
500 ● BLACK BOX 724-746-5500
500 ● BLACK BOX 724-746-5500
500 ● BLACK BOX 724-746-5500
500 ● BLACK BOX 724-746-5500
500 ● BLACK BOX 724-746-5500
500 ● BLACK BOX 724-746-5500
500 ● BLACK BOX 724-746-5500





Microsoft

- « Halloween Documents » en 1998 - Microsoft analyse le logiciel libre et les moyens de contenir son développement
- Le FUD (« peur, incertitude et doute ») ou les guerres de propagande
- « Brevets logiciels »
- Procès SCO
- Formats de documents fermés
- ...



Juridique/politique

- Brevets logiciels
 - Restriction dans l'utilisation de fonctionnalités, formats, algorithmes
- Vente liée / racketiciel :
 - Principal frein pour le grand public
- Droit d'auteur :
 - Traité OMPI en 1996, DMCA en 1998, EUCD en 2001, DADVSI en 2006 (DRM), Création et Internet/HADOPI en 2009 (mouchards filtrants)



Aujourd'hui et demain

- Le logiciel libre est devenu un sujet de société et un enjeu stratégiques pour les entreprises et les institutions
- Le logiciel libre reste menacé, directement ou indirectement
- Contraintes techniques
- Convergence entre éditeurs de logiciels propriétaires et majors de l'édition et des médias
- Remise en cause des libertés individuelles, du libre choix, du respect à l'usage privé et à la vie privée
- DRM (contrôle de l'usage numérique), «informatique de confiance» ou déloyale, Tivo, «bios tatoués», vente liée, brevets logiciels...
- Prise de conscience de l'importance de défendre nos libertés
- Agir sur l'évolution des systèmes légaux et politiques



April

promouvoir et défendre
le logiciel libre



Le rôle de l'April

- Établir une structure de promotion et de défense du logiciel libre avec des moyens à la hauteur des enjeux
- Représenter le plus possible la diversité du logiciel libre et ses acteurs
- Volonté de développer les moyens humains et financiers en 2004
- Plus de 5 000 membres
- Équipe de trois permanents
- Feuille de route 2009-2014 sur <http://www.april.org>



Européennes 2009



Le Pacte du Logiciel Libre
Placer le logiciel libre au cœur du parlement Européen

<http://www.candidats.fr/europarl2009>

95 signataires
30 têtes de liste

En savoir plus

- April - <http://www.april.org>
- Me contacter : fcouchet@april.org 01 78 76 92 80

Merci de votre attention. Questions ?

